

POLICE GÉNÉRALE DE FRANCE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département du Cantal.

Registre 1^{er}

N° 178

SIGNALEMENT.

Le 1^{er} Lapoyres Antoine
Cheudronnier
natif d'Antignac
demeurant à Antignac
allant à Vich (Espagne)
âgé de 23 ans, taille d'un mètre
68 centimètres
cheveux châtain, front moyen
sourcils chat-clair yeux Bleus
nez Grand bouche Grande
barbe châtain menton rond
visage ovale teint ordinaire

SIGNES PARTICULIERS :



PIÈCES DÉPOSÉES.

Je remane

Fait à Aurillac, le 1^{er} 8^{me} 1851

Signature des Témoins :

Signature du Porteur :



Le soussigné Louis cinquante un et le vingt
 six septembre, Nous maire de la Commune
 d'Antignac Cantalons a qui se voit
 que le sieur Lapoyre Antoine, âgé de
 vingt-trois ans, Cultivateur, demeurant avec
 sa mère et son père au village de Salignac
 Commune d'Antignac Cantal de la Haute
 Cantal. Né le en sa mère légitime
 par son père et sa mère légitime
 Lapoyre et ce mariage a été
 toujours en bonne et due forme, et que
 nous n'avons reçu aucune plainte
 contre lui; le sieur Lapoyre Antoine
 s'étant de son plein gré le 20 septembre
 1809 pour exercer la profession
 de charron comme avec plusieurs autres
 de son âge et de son état.

Signatures: *J. P. Lapoyre* père et sa mère présent
 âgé de 83 ans et sa mère présente âgée de 80 ans
 ont consenti au mariage de leur fils
 Antoine et de sa mère légitime
 Antoine et sa mère légitime ont
 signé au mariage de leur fils Antoine
 et de sa mère légitime. Le maire
 de la Commune d'Antignac Cantal
 a signé au mariage de leur fils
 Antoine et de sa mère légitime.
 Le mariage a été célébré le 20
 septembre 1809 à Salignac
 Commune d'Antignac Cantal de la
 Haute Cantal. Le mariage a été
 célébré par le sieur Lapoyre
 père et sa mère légitime.



De la Commune d'Antignac.
 Le Maire
Lapoyre
Lapoyre



LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

SIGNATURE

Аргодемерс

Vu en faveur de l'Etat

L. M. M. le 30/7/1891

Par le Gouverneur de l'Etat et par delégation

Journal



52